

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 33 (1945)

Heft: 679

Nachruf: In memoriam : Mme Arthur Robert-Couvreur

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A NOS ABONNÉS

Nous rappelons à tous ceux de nos abonnés dont l'abonnement a été échu au 31 décembre qu'ils peuvent en régler le montant pour 1945 (6 frs) dans tous les bureaux de poste par un versement à notre compte de chèques postaux I. 943.

LA VIE INTERNATIONALE

La visite de Miss Woodsmall à Genève

Le Bureau de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles a eu la joie de recevoir, au début de l'année, une longue visite de la Secrétaire générale, Miss Ruth Woodsmall, qui est venue des Etats-Unis en passant par Londres et Paris. Cette visite a prouvé la force des liens qui ont subsisté entre femmes accoutumées à une étroite collaboration, et nombreuses sont celles, qui ont souffert de la disparition de ces relations internationales qui faisaient leur joie, auxquelles Miss Woodsmall a pu apporter des nouvelles et des messages d'amies lointaines, dont elles ne savaient plus rien depuis longtemps. La vie internationale féminine reflétera plus puissamment que jamais après la tournée.

IN MEMORIAM

Mme Arthur Robert-Couvreur

Notre rédactrice, alitée depuis bientôt une quinzaine, par une pleurésie, tenant essentiellement à rendre elle-même hommage à la mémoire de Mme Robert-Couvreur, pour laquelle elle éprouvait, non seulement de l'admiration, mais aussi une respectueuse affection, notre journal se voit forcé de remettre à son prochain numéro les lignes qu'il a à cœur de consacrer à cette belle figure féminine.

Des commissaires fédérales...

Au cours de la session de décembre des Chambres, le Conseil fédéral a accepté le postulat de M. Dietschi (radical, Soleure), invitant l'Exécutif à nommer des femmes dans les Commissions fédérales extraparlémentaires et dans les institutions dépendant de la Confédération. A ce propos, M. de Steiger, chef du département de Justice et Police, a énuméré les Commissions pro-

Le suffrage féminin sur le terrain fédéral et cantonal

La Section de Bâle de l'Association suisse pour le suffrage n'aurait pu choisir pour son Assemblée annuelle du 27 janvier dernier un sujet plus actuel que celui-ci. Et bien que notre journal ait régulièrement informé ses lectrices des divers événements qui se sont produits dans ce domaine, une vue d'ensemble de la situation suffragiste actuelle en Suisse présente aussi son intérêt et son utilité.

La première oratrice, Mme Vischer-Alioth, mit d'abord l'auditoire au courant des plus récentes démarches, faisant suite aux motions Greulich et Göttsheim de 1918, à la pétition de 1929 signée par 250.000 hommes et femmes, et rappela enfin le dépôt du postulat Oprecht en juin 1944 et l'activité suffragiste à laquelle il a donné lieu. En terminant Mme Vischer insista sur la nécessité absolue, non seulement pour chaque Section, mais aussi pour chaque membre de l'Association, d'apporter sa propagande individuelle à l'effort commun.

L'exposé de Mlle Böhlen fit réaliser combien les Bernoises sont persévérantes, sages, actives et dignes de servir d'exemple dans leurs revendications suffragistes. Quel travail elles ont déjà accompli!... et quel labeur leur incombe encore. Lorsqu'en 1943, le Grand Conseil bernois repoussa les deux motions sur le suffrage féminin communal qui lui étaient soumises, elles ne se découragèrent pas. Le Conseil d'Etat, il faut le dire, les soutint en envoyant aux 496 communes du canton une circulaire, dont nous avons publié le texte, au sujet de la nomination de femmes dans diverses commissions communales; puis les suffragistes prirent la grosse décision de lancer une pétition, persuadées qu'elles étaient que les femmes seraient ainsi amenées à prendre position. C'est cette pétition qui est en cours. Des questionnaires ont été remis aux Sociétés féminines du canton, dont 75 ont annoncé leur appui; les partis politiques après avoir été renseignés sur le but de la campagne se sont déclarés prêts à soutenir la pétition — à l'exception du parti catholique conservateur; et deux assemblées, dans lesquelles des hommes et des femmes de différents milieux ont pris la parole, ont constitué une excellente démonstration en faveur du suffrage. Nos Confédérées bernoises ne semblent pas se laisser arrêter par des difficultés d'ordre financier: elles font imprimer des brochures, des feuilles volantes, et projettent même l'impression d'une brochure très coûteuse destinée à atteindre les milieux où la collecte des signatures ne paraît devoir donner aucun résultat.

Si leur pétition aboutit, qu'arrivera-t-il? Il ne pourrait en tous cas pas être procédé à la votation populaire avant l'automne 1947, et comme celle-ci ne reconnaît pas encore le droit de vote aux femmes, mais seulement le suffrage communal facultatif, le chemin à parcourir est long! Mais les suffragistes bernoises savent que cela est le seul à suivre pour aboutir dans leur canton; elles ne

s'impatientent pas, travaillant ainsi non seulement pour elles, mais aussi pour nous toutes.

A Zurich, où M. Nägeli, député, a présenté une motion au Grand Conseil, l'Association suffragiste, projette, elle aussi, une campagne. Depuis une dizaine d'années, elle s'est réveillée, peut-être du fait de revers essayés: impôt sur les célibataires; baisse des traitements des institutrices; attaques contre les institutrices mariées; inégalité des rentes d'assurance-vieillesse, les cotisations des femmes étant égales à celles des hommes, etc. Les suffragistes zurichaises ont constitué un groupe de volontaires, qui suit, du haut de la tribune, les séances du Conseil communal et manifeste son opinion lorsque les hommes discutent seuls de questions concernant aussi directement les femmes que le prix du gaz! mais aussi témoigne de sa satisfaction quand il est tenu compte de ses désirs! Lorsqu'une loi est soumise à la votation populaire, les féministes en étudient les dispositions, et communiquent à la presse leur opinion. Le fait que des femmes en relations avec différents partis siègent dans le comité de l'Association établit un contact très utile avec les milieux politiques. La récente «Journée des femmes zurichaises» que nous avons annoncée à nos lecteurs a eu aussi une grande valeur pour nos idées, vu le nombre des Sociétés qui y étaient représentées et qui toutes ont pris position en faveur du vote des femmes; enfin la petite feuille périodique suffragiste dont il a déjà été question ici, et dont la parution a été autorisée par le Conseil fédéral, constitue aussi un excellent moyen d'action. Disons pour terminer que le Parti zurichois du Travail, pour donner suite aux décisions prises lors de son Congrès, vient de lancer une initiative qui a la teneur suivante: *Les citoyennes sont mises sur le même pied que les citoyens en ce qui concerne le droit de vote et d'éligibilité aux fonctions cantonales et communales.*

La dernière oratrice fut notre présidente bâloise, Mme Widmer, qui mentionna d'abord quelques petits succès de l'année écoulée, notamment l'échec de la loi établissant un impôt sur les célibataires, et la cession par le parti radical démocratique d'un siège à une femme dans la caisse d'assurance-maladie; puis qui annonça que nous aussi nous trouvons en face d'une campagne. La proposition du Dr. Stohler concernant l'introduction du vote féminin sur terrain cantonal a été acceptée avec bienveillance par le conseiller d'Etat Peter: si le Grand Conseil l'accepte à son tour, viendrait alors la votation populaire dont la date est encore inconnue. En prévision de la campagne à mener, un Comité de 15 personnes a été formé, dit «Comité d'action pour l'égalité politique des femmes».

Parmi les nombreux articles sur le suffrage féminin, parus dans la presse au cours de ces derniers mois, Mme Widmer cita cette phrase du *Schweizer Beobachter*: «La Suisse veut-elle devenir le musée historique du monde? Nous croyons que non! après avoir entendu tous ces rapports dénotant tant de travail et tant d'efforts!»

fessionnelles, économiques, sanitaires, intellectuelles qui connaissent la collaboration féminine.

La plupart des Commissions qui ont fait appel aux femmes, celles qui dépendent de l'Office fédéral de l'alimentation, disparaîtront avec la guerre du moins on veut l'espérer. On se félicite cha-

que jour des services rendus par le Comité consultatif des femmes suisses, par les femmes membres des Commissions de séchage des fruits et des légumes, des offices fiduciaires des légumes, de la Commission fédérale de guerre pour l'alimentation, sans oublier le travail de Mme



Certes tous mes crayons sont bons Mais Caran d'Ache a le pompon. Il évite toute rature Il embellit mon écriture.

Schönauer-Regenass (Bâle) dans la Commission fédérale pour le contrôle des prix, qu'il ne faut pas confondre avec la commission pour la formation des prix; quatre femmes sont membres de la Commission consultative pour l'assistance de guerre.

On trouve également quelques femmes dans les activités permanentes du département de l'Economie publique: Mme Schwarz-Gagg est seule de son sexe dans la Commission fédérale des fabriques (22 membres); Mlle Gruber, seule femme dans la Commission des métiers; huit femmes siègent parmi les cinquante membres des quatre commissions prévues pour l'application de la loi fédérale sur le travail à domicile. Mme Cécile Zwhalen (Lausanne) est membre de la Commission technique pour la cordonnerie.

Au département de l'Intérieur, nous trouvons, dans la communauté de travail *Pro Helvetia*, Mmes Cuénod-de Mural (Vevey) et M. Trüb (Lucerne); Mme M. Frey-Surbeck (Berne) fait partie de la Commission fédérale des Beaux-Arts, Mlle S. Hauser (Berne), de la Commission fédérale des arts décoratifs; Mlle Emma Steiger, Dr. en droit (Zurich), siège dans la Chambre suisse du Cinéma. La Commission fédérale contre la tuberculose, la formation Carnegie pour les sauveteurs comptent chacune une femme, la fondation Berset-Muller deux institutrices.

C'est donc à bon escient que M. Dietschi a déposé son postulat. C'est donc avec raison que les associations féminines, tout en reconnaissant les progrès accomplis depuis une vingtaine d'années, demandent, elles aussi, une plus forte représentation féminine dans les Commissions nationales. Leurs démarches ne sont pas souvent couronnées de succès; aucune femme, en dépit des présentations faites, ne figure dans la Commission d'experts pour l'assurance-vieillesse, et c'est une grave lacune puisque, cette année, il y a en Suisse 200.000 femmes âgées de 65 ans (160.000 hommes seulement), qui pourraient bé-

HOTEL COMTE
VEVEY - LA TOUR
Confort - Belle situation - Jardin

Figures et portraits de femmes

Miss Ellen Wilkinson

Ellen Wilkinson, Secrétaire parlementaire au Ministère britannique de la Sécurité nationale, vient d'être nommée membre du Conseil Privé. Jusqu'à présent, trois femmes seulement ont reçu cette haute distinction: Miss Margaret Bonfield, Miss Florence Horsbrugh et Miss Ellen Wilkinson. La fonction de Conseillère Privée donne droit au titre de «Très Honorables».

Five feet of fight (Cinq pieds de lutte) est le surnom que les Anglais ont donné à la rousse et intrépide Ellen Wilkinson. Les Nazis, eux, ont toutes raisons de croire que cette femme, chef de 5 millions de gardes du feu, est une géante féroce, pourvue de bottes de sept lieues. En 1934, alors que Hitler était au pouvoir depuis une année, elle parcourt l'Allemagne et fait campagne; quand les bombardiers d'Hitler attaquent l'Espagne, elle y est, prenant note des effets tragiques des raids aériens sur la population civile; quand la Luftwaffe «blitz» l'Angleterre, elle est là encore, qui brave le danger, procure un asile aux sans-abris et lutte contre les incendies — vivant symbole du courage agissant britannique.

Miss Wilkinson est un administrateur de cette rare espèce qui possède une tête pour s'occuper de sujets de grande envergure et un cœur pour

«Le Conseil Privé (*Privy Council*) est une institution dont les origines remontent aux Rois Normands; il sanctionne toutes les affaires d'Etat ne relevant pas du Parlement, mais dépendant directement de la Couronne.

s'occuper des gens. Une grande partie des activités du gouvernement touchant à la sécurité de tous les citoyens du Royaume-Uni dépend d'elle. Comme Secrétaire au Ministère de la Sécurité nationale, elle est responsable du règlement du service du feu, de l'organisation de la défense civile et de toutes les mesures qui ont été prises pour les abris, publics ou privés. Que les bombes ennemies n'aient pas causé plus de dégâts ni fait plus de victimes, prouve la façon dont elle a accompli sa tâche.

Championne dès la première heure des droits de la femme, Miss Wilkinson a très vite compris le rôle que pourraient jouer les femmes dans la lutte contre le feu. Les hommes firent des objections: «Les femmes ne peuvent et ne doivent pas être employées pour un service aussi dangereux». Mais l'énergique Secrétaire releva le gant, et les yeux brillants, le menton volontaire en bataille, elle tint tête aux orateurs de meetings les plus récalcitrants, ceux-là mêmes qui, disait-on, devaient la «manger toute crue». Sa verve et son esprit d'à propos eurent raison des contradicteurs. Elle fit remarquer que, dès la première attaque aérienne, les femmes ont fait le service du feu «sans faire d'histoires ni de chichis». Avec un uniforme et une organisation ad hoc, elles constitueront un appoint considérable pour la sécurité nationale. «Du reste, ajouta-t-elle, y aura-t-il assez d'hommes sur place pour faire du travail utile?» Un jeune téméraire osa mettre en doute le courage des femmes: «Lors d'un gros raid sur Exeter, le pourcentage des morts parmi les gardes du feu a été moindre que dans le public». Miss Wilkinson saisit la balle au bond: «C'est vrai, ré-

pliqua-t-elle, mais pour la bonne raison que, sans être dans un abri, elles savent se protéger tout en protégeant les autres». Comme on pouvait s'y attendre, elle eut le dernier mot.

Cette femme éminente a dû batailler toute sa vie. Fille d'un ouvrier dans les filatures de coton de Manchester, Ellen gagna une bourse à l'Université de sa ville natale; elle poursuivit ses études et obtint le grade de Maître ès Arts juste avant l'autre guerre. Elle se voua avec enthousiasme à la cause du suffrage féminin et, lors de la scission qui se fit dans les rangs des suf-



Cliclé Mouvement Féministe.

ELLEN WILKINSON

Nouvellement nommée «Membre du Conseil Privé» de Grande-Bretagne.

fragettes, elle opta pour l'Union internationale des Femmes. De 1913 à 1915, elle travailla activement à organiser la Ligue nationale des Sociétés féminines suffragistes et son activité se développa désormais sur le plan national. Elle organisa plus tard le fameux «Syndicat des *Distributive and Allied Workers*».

Une carrière politique s'ouvre à la fille du filateur de Manchester. Sa voie est toute tracée, son but: l'amélioration des conditions des ouvriers. Le Syndicat des *Distributive and Allied Workers* décida de présenter une candidate aux élections parlementaires; son choix tomba sur la jeune et brillante secrétaire de l'Union (elle occupe encore ce poste aujourd'hui). Cette candidate novice est battue, mais ne perd pas confiance. En 1924, en effet, elle entra au Parlement, mandatée par l'important centre industriel de Middlesborough. Cette nomination fit sensation car, à l'époque, il n'y avait guère qu'une demi-douzaine de femmes au Parlement.

Le Ministère travailliste étant tombé en 1931, Miss Wilkinson perdit son siège à la Chambre. Comme membre de la délégation pour la Ligue des Indes, elle alla visiter ce pays pour en étudier les problèmes sociaux, puis se tailla un succès comme journaliste. C'est ainsi qu'elle se prépara à occuper son poste actuel, un «poste clé» s'il en fut, sur le front de la sécurité nationale.

Comme ennemie jurée du nazisme, sa vraie préparation fut son voyage en Allemagne en 1934 quand elle vit la terreur qui sévissait après l'incendie du Reichstag; elle comprit la menace que l'ascension de Hitler représentait pour tout homme libre, où qu'il fût. Elle rentra en

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

33 professeurs
méthode approuvée
programmes individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE